



Arras, le 20 juin 2023

DIR Grand Nord- STEMOI d'AMIENS **Art du lynchage et stratégie de l'évitement**

Alors qu'en novembre puis en février dernier, nous alertions sur la situation de la RUE du STEMOI d'Amiens et après avoir rencontré le DIR Grand-Nord, la collègue, aux états de service irréprochables, continue d'être la cible à abattre.

La demande de mutation dans l'intérêt du service (MIS), que nous dénonçons, amène des éléments de justification qui n'auront pas été vérifiés de manière approfondie et en totale contradiction avec les états de service de l'agent. Cette superficialité est écœurante.

Pour rappel, les deux unités de milieu ouvert d'Amiens cohabitent et les périodes de congés s'organisent concomitamment. Or, en l'absence d'outil de régulation, de transmission des informations et d'organisation entre ces deux unités pendant les temps de vacances, la gestion d'une des situations par le RUE de l'autre unité a conduit à une réponse inappropriée au TJ que le magistrat coordonnateur n'a pu que déplorer. Cette alerte du tribunal a mis en exergue ce qui perdurait depuis plusieurs mois dans le service : une in-équité de traitement des agents au profit des intérêts personnels et au détriment parfois des mineurs, ainsi que des difficultés organisationnelles au sein de l'équipe des cadres, que notre collègue, aujourd'hui décriée, n'a cessé de déplorer.

Qu'a fait la direction de l'époque ? Elle a profité d'une période d'arrêt de cette dernière pour engranger des éléments à charge contre elle. Une régulation d'équipe a bien été proposée par la DT mais certains agents s'y seraient opposés et elle a été annulée 5 jours avant sa mise en place.

Quelles étaient alors les craintes de ces agents ? Être en présence de la collègue et ne pas se sentir suffisamment sécurisé par l'administration pour pouvoir s'exprimer librement ou perdre la marge de manœuvre dont ils disposent pour organiser à l'envie leur travail ? Comment notre collègue ne peut-elle pas vivre cette situation comme une entreprise de mise à l'écart par une partie de l'équipe ?

C'est bien finalement la question du cadre qui est interrogée dans ce service. Ça vous parle ? Deux poids, deux mesures, une confiance perdue qui amène à toutes les méfiances et à douter de tous.

Rendre des comptes et justifier de son temps de travail à sa hiérarchie dans quelques ministères que

ce soient est tout à fait normal et personne ne devrait être discrédité dans son travail sous prétexte qu'il nous renvoie à nos incompétences et à nos manquements ou qu'il met en avant des failles dans l'organisation du service.

Arras, le 20 juin 2023

Notre organisation syndicale a pu recueillir un grand nombre de témoignages écrits allant dans le sens des éléments mis en avant par notre collègue. Nos responsables ont-ils investigué de ce côté ? Non.

Comme trop souvent, ils se sont contentés de déplacer celui qui dérange et dénonce parce qu'il serait plus fastidieux de changer le système en place pour lui redonner du cadre et du sens... Mais ne nous inquiétons pas, à n'en pas douter, la PJJ trouvera un agent des plus compétents pour remplacer la collègue éjectée...

Depuis, la direction du service a changé, mais étrangement, la dernière personne s'y étant essayée a quitté le navire début juin, après seulement 6 mois d'exercice. Et pourtant, les problèmes devraient avoir disparu puisque la collègue n'est plus là. Il lui est même interdit de se rendre au service pour récupérer ses effets personnels !

Alors à qui la faute cette fois ? Qui faudra-t-il « bouger » tel un pion sur un échiquier ?

Notre administration à ces différents échelons n'est pas à la hauteur de ses ambitions comme l'ensemble du gouvernement qu'elle sert. « Diviser, blesser, humilier » pourrait être la devise des services publics qu'on laisse se déliter.

Quelle justice pour la collègue qui aujourd'hui voit sa santé se détériorer à cause du travail et de l'absence de clairvoyance de nos responsables ? Cette MIS, injuste et intolérable, met clairement en avant l'incapacité de notre administration, enkystée dans une forme d'omerta et de politique du bouc-émissaire, à réguler ses équipes et à offrir des conditions de travail sereines et équitables.

Comme dans d'autres inter régions, nous dénonçons ces sanctions déguisées qui ne mettent qu'en lumière la médiocrité de nos dirigeants.

Nous refusons cette maltraitance gratuite dont la collègue paye aujourd'hui le prix fort : une santé ruinée à quelques années de la retraite ! Nous continuerons, partout où il le faudra, de dénoncer et de lutter contre ses pratiques d'un autre temps.

La CGT PJJ Grand Nord